

## COMMENTAIRES DE LA CROIX-ROUGE FRANCAISE

1. Déroulement de la mission La mission d'évaluation s'est déroulée normalement. Les modalités prévues dans les termes de référence, la convention signée entre la Croix-Rouge française et le F3E ainsi que celle signée entre la Croix-Rouge française, Hugues Alexis et AP Conseils ont été respectées. L'enquête s'est réalisée dans des conditions satisfaisantes.

### 2. Fonds et Forme du rapport

Sur la forme, aucune remarque n'est à formuler. L'évaluateur dans sa méthode fait preuve de rigueur en suivant très précisément les termes de référence .

**Erreur! Signet non défini.** Sur le fonds, cette approche académique nous donne un document qui manque de recul par rapport aux termes de référence. En effet, ce programme fait partie d'un processus global et participe à une tentative collective d'amélioration de la situation sanitaire. On ne peut pas attendre de notre action, notamment sur le plan curatif, qu'elle engendre une réponse définitive et complète aux objectifs, tant nous ne maîtrisons pas toutes les données de la problématique sanitaire (Ministère de la santé comorien, OMS, UNICEF... ). Plus précisément, en ce qui concerne les rapports entre le binôme CRCO/CRF et l'OMS, rappelons que notre action n'était qu'un support au programme de lutte contre les filaires fixé par l'OMS. Parmi les 3 outils nécessaires d'un tel programme (outils d'évaluation, d'intervention et de contrôle), nous avons été acteur dans l'évaluation de certaines endémies et nous avons les capacités aujourd'hui de contrôler leurs évolutions par rapport aux premiers tests effectués. Par contre, nous n'avons pas été sollicités par l'OMS pour appliquer les outils d'intervention médicamenteuse communautaire, bien que ces schémas thérapeutiques soient polyvalents en milieu scolaire et pas seulement destinés à la lutte contre les filarioses. Certes, la rédaction initiale du document de projet aurait pu être plus exacte et nuancée sur ce point, mais cette réalité mérite d'être soulignée d'avantage. De plus, un intérêt fort de ce programme est de renforcer le Croissant-Rouge comorien, acteur local du développement, et ses capacités d'action. Le réseau de volontaires développé depuis octobre 2000 et la mobilisation du système de Santé comorien au niveau des écoles grâce à notre programme, permet aujourd'hui une action plus efficace sur d'autres projets comme la lutte contre l'épidémie de choléra. Ce point nous paraît d'une importance capitale et mérite également qu'on s'y attarde d'avantage.

L'évaluation ne semble pas tenir suffisamment compte des particularités du Mouvement Croix-Rouge/Croissant-Rouge et de l'environnement comorien (changement d'interlocuteurs important au sein de l'administration comorienne, et une légitimité parfois difficile à appréhender entre les responsables de l'Union des Comores et ceux des différentes Iles). Il en résulte une analyse cohérente mais qui est parfois éloignée de la réalité du terrain, et quelques interprétations risquées quant aux motivations de la Croix-Rouge française.

3. Respect des termes de références et lacunes du rapport Nous considérons que l'évaluation répond partiellement aux termes de références pour les raisons évoquées au paragraphe précédent.

4. Impact direct de l'évaluation sur le projet considéré En conclusion, la CRF tient compte de cette évaluation comme un élément du processus de réflexion en cours sur la poursuite du programme aux Comores. Dans les prochaines semaines, la CRF et le Croissant-Rouge comorien comorien étudieront la faisabilité d'un programme de Santé Scolaire qui s'appuiera sur le travail important déjà effectué et sur l'activité thérapeutique qui a enfin démarré sous la coordination de l'OMS.